



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

**Discours de Jean-Christophe Pic – 73ème Congrès annuel de la FNTR**

Montrouge, le 16 octobre 2018

Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires  
Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Chers collègues et amis

Je tiens en premier lieu à vous remercier Madame la Ministre d'avoir pris le temps -dans un agenda particulièrement chargé- d'honorer par votre présence notre Congrès 2018.

Alors que nos travaux vont se poursuivre cet après-midi autour des enjeux majeurs que sont la formation, l'innovation, et la transition énergétique, nous avons donné pour thème à ce Congrès « Nouveaux souffles ».

Notre première ambition était de donner toute sa place à la jeunesse. Il nous a paru indispensable de montrer à quel point notre secteur se renouvelle sans cesse. Il nous semblait essentiel de montrer que les jeunes entrent dans ce secteur, l'aiment et vont aussi profondément le transformer dans les années à venir.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les vents de l'avenir qui soufflent sur nos entreprises.

Et c'est décoiffant !

Nouvelles relations au travail, blockchain, véhicule autonome, intelligence artificielle, nouvelles énergies. La mobilité est le terrain de jeu de la nouvelle économie, et le transport et la logistique sont à l'avant-poste des mutations de notre époque.

C'est ce que nous entendons montrer durant cette journée qui est le rendez-vous de notre Fédération avec nos entreprises adhérentes et notre environnement institutionnel et économique.

Car le secteur du transport et de la logistique est un secteur jeune : nous avons vu dans l'étude de la Banque de France que 63% des chefs d'entreprise ont moins de 50 ans. La création d'entreprises a connu un essor sans précédent ces deux dernières années. On ne peut que se réjouir de voir les jeunes générations se lancer dans nos métiers avec enthousiasme et détermination.

Ils veulent changer le monde. Ils vont changer notre monde. Et chacun sait à quel point cette ambition est salutaire.

Car nombre de nos entreprises doivent encore trop souvent lutter au quotidien face à des problématiques qui-accumulées- perturbent leurs possibilités de croissance.

La première est indiscutablement la pénurie de personnels.

Nous avons lancé l'année dernière avec d'autres organisations professionnelles l'initiative TREMPLIN. Votre Ministère ainsi que le Ministère du Travail continuent d'accompagner cette démarche visant à recenser et à pourvoir les milliers de postes vacants : conducteurs, exploitants, caristes, commerciaux. Nos efforts paient, et sont constants. Mais il reste beaucoup à faire pour souligner l'attractivité de nos métiers. L'ensemble du réseau FNTR, nos organismes professionnels et de formation, Pôle Emploi et les entreprises elles-mêmes sont engagées dans une véritable mobilisation générale pour l'emploi.

TREMPLIN a permis de mettre en place une plate-forme de recrutement, des solutions pour trouver de nouveaux candidats et les financements pour les former.

On peut faire mieux et plus fort.

Permettez-moi à ce stade de constater que nous sommes tous en quête de moyens pour réaliser une campagne de communication en direction du grand public. Beaucoup de choses existent mais les initiatives dispersées s'avèrent contre-productives. Et surtout, une telle campagne n'aura pas de sens si des membres du Gouvernement, des élus et les médias continuent à répandre sur notre secteur clichés, idées reçues et fausses informations.

Il est insupportable de voir un secteur économique comme le nôtre, pointé du doigt au motif que nous serions des pollueurs, des destructeurs de route voire même des dangers publics en matière de sécurité routière.

Tout cela est faux. En matière de sécurité routière, les chiffres témoignent du haut degré de professionnalisme de nos conducteurs. Ces efforts sont constants et ne seront pas relâchés.

En matière de pollution et de consommation de carburant, les performances d'un camion sont largement supérieures à ceux d'une voiture particulière. Quant à la dégradation des routes, il est patent que celle-ci est le résultat d'un manque évident d'investissement depuis plusieurs années. Alors que les prélèvements sur l'utilisation de la route ne cessent eux d'augmenter. C'est pour cela – et je ne vous apprendrai rien Madame la Ministre car nous n'avons cessé de le rappeler- nous refusons toute fiscalité supplémentaire quelle que soit son assiette et son champ géographique. Les écotaxes régionales, c'est non. Le rabot ou la suppression de la ristourne, c'est non. Et la vignette c'est toujours non.

Nous avons fait la proposition simple et non coûteuse pour l'Etat que les 4cts consentis en abandon de l'écotaxe « portiques » en 2014 soient identifiés comme la contribution aux infrastructures ; Quand on sait que la fiscalité sur le litre de carburant va encore augmenter de 7cts au 1<sup>er</sup> janvier prochain, sur tous les usagers de la route, hors carburant professionnel - auquel nous sommes très attachés., on se dit qu'il y a forcément là de quoi financer la régénération et la modernisation de nos routes et ouvrages d'art.

Et surtout qu'on ne vienne pas prétendre qu'une fiscalité supplémentaire aurait des vertus écologiques.

L'écologie et la transition énergétique nous savons la faire sans taxe : les transporteurs sont engagés dans la réduction des gaz à effet de serre grâce au programme « Objectif CO2 les transporteurs s'engagent ». Comme vous le savez, ce programme a été prolongé et étendu au sein du programme EVE qui vient d'être signé. Dans cette perspective, la FNTR aux côtés de TLF, de la FNTV et d'OTRE mais aussi de l'ADEME s'est engagé dans une action majeure et exigeante de sensibilisation des entreprises jusqu'en 2020, et entend réfléchir à l'après, c'est-à-dire à ce qui devra remplacer les Certificats d'Economie d'Energie.

En outre, notre plan de déploiement du GNV se poursuit avec grand succès. Nous dépasserons les objectifs fixés en termes de parc et de stations d'avitaillement. Comme vous le savez notre ambition est d'aller vers le Bio GNV en grande majorité.

A ce stade, nous souhaiterions vous exprimer notre inquiétude de ne pas voir, comme initialement annoncé, tant dans la loi d'orientation des mobilités que dans le projet de loi de finances les mesures visant à sécuriser le mécanisme indispensable du suramortissement pour l'acquisition de véhicules GNV jusqu'en 2022. Ce dispositif qui ne coûte pas à l'Etat est indispensable aux entreprises pour continuer d'investir dans des véhicules moins polluants et moins émetteurs de CO2 mais plus chers.

De même, je dois vous exprimer notre frustration de voir que notre secteur a été oublié du plan hydrogène alors que dans une logique de « mix énergétique » nous devons étudier toutes les solutions alternatives au diesel.

Nous sommes sur des enjeux d'avenir.

Et pour que les choses soient bien claires : à la question « la lutte contre le réchauffement climatique est-elle une priorité », les transporteurs routiers et les logisticiens répondent « Absolument oui ! ». Nous nous sentons engagés par les accords de Paris plus encore depuis que les Etats Unis s'en sont retirés. Mais nous sommes convaincus que ce n'est pas à coup de taxes que nous y parviendrons !

Nous portons ce message, en France, mais aussi en Europe. En ce moment avec les débats très clivés sur les Paquets mobilité, se joue le futur de notre Profession sur les questions de cabotage, de détachement et de temps de conduire et de repos. Nous souhaitons non pas moins d'Europe mais une Europe plus régulée. Je sais que vous partagez ce combat Madame la Ministre. Et nous vous soutiendrons.

Vous vous appuyez sur l'Alliance du Routier. Nous nous appuyons sur nos collègues européens.

Nous en sommes même avec nos collègues nordiques, allemands et tous ceux qui partagent nos valeurs à travailler encore plus étroitement, c'est-à-dire dans les mêmes locaux à Bruxelles !

Sans vouloir être trop long, et au-delà des grands dossiers, je dois être aujourd'hui le porte-parole des entreprises sur nombre de sujets qui pourrissent le quotidien des entreprises mais qui ne feront jamais la une des journaux.

Ce que nous appelons les cailloux dans la chaussure et qui nous empêchent de travailler sereinement.

Citons les délais invraisemblables de délivrance des permis de conduire qui ont pour effet que nos jeunes après avoir obtenu leur titre restent plusieurs mois dans l'entreprise sans pouvoir conclure.

Citons les « bugs » invraisemblables du site de l'agence nationale des titres sécurisés « ANTS » qui font que les délais d'obtention, soit des permis soit des cartes grises, sont en complet décalage avec le rythme de l'entreprise.

Idem du site ANTAI où nous devons dénoncer l'identité d'un conducteur infractionniste qui est en panne et qui nous oblige à envoyer des recommandés. Au passage si on pouvait nous dispenser de cette obligation de délation, nous en serions bien contents.

Citons le dossier absurde de la requalification de nos entrepôts logistiques en entrepôts industriels qui a pour effet de démultiplier la taxe foncière et nous expose à de lourds

redressements fiscaux. Et ce alors que nous ne pouvons pas non plus prétendre aux aides accordées au secteur industriel...

Ces aberrations sont légion et doivent absolument trouver solutions.

Car notre secteur avance lui.

Y compris dans le domaine du dialogue social. Nous travaillons avec nos organisations syndicales sur des sujets engageants pour l'avenir.

Nous avons l'objectif de créer une Commission Paritaire de Branche qui soit le pilote de la politique sociale et de la formation professionnelle et ce dans les mois qui viennent.

Nous entendons être le socle du futur OPCO Mobilités, Opérateur de compétences au cœur de la réforme sur la formation professionnelle en partenariat avec les autres modes de transport et les services de l'automobile.

Et sachez-le, nous sommes sur la même ligne que les organisations syndicales sur la création d'un véritable permis de conduire professionnel tant il est injuste que nos conducteurs qui font des dizaines de milliers de kilomètres par an soient traités comme un conducteur automobile occasionnel.

Le permis de conduire est leur outil de travail et doit être abordé comme tel.

Alors que s'élèvent ces nouveaux souffles qui nous portent vers l'avenir, nous devons pouvoir nous affranchir de tous ce qui nous retient au passé.

Sans rien oublier, sans rien renier de la construction de nos anciens.

La FNTR est la plus ancienne Fédération, mais ce n'est pas une vieille Fédération.

Nous avons engagé nous-mêmes un travail de réforme et de modernisation. Car nos entreprises s'adaptent tout le temps et nous devons en faire autant.

J'ai été renouvelé dans mes fonctions de Président et je remercie ceux qui me font confiance. Mais je crois pouvoir dire que les objectifs je me suis fixé pour les trois ans qui viennent-avec le nouveau Conseil de Direction- sont plus engageants que jamais : avec l'appui de la Déléguée Générale et de ses équipes, du réseau en région et de ses adhérents, porter la FNTR vers l'avenir afin qu'elle soit toujours au plus près des préoccupations des entreprises et toujours répondre aux enjeux de notre époque.

Après 10 ans de crise, nous sommes toujours vivants. Nous sommes plus jeunes que jamais. Et nous sommes fiers d'être ce que nous sommes. Professionnels, au service du collectif, incontournables et surtout encore plus forts. Ensemble.